



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 14 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point d'étape du comité de suivi du Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026)

Mercredi 15 avril 2026, **Aurore BERGÉ**, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, réunira le comité de suivi du Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026), en présence du DILCRAH Mathias OTT et de l'ensemble des parties prenantes.

Sur 117 mesures, **106 sont engagées et 68 pleinement réalisées au bout de 3 ans**. Derrière ces chiffres, une réalité : la lutte contre les LGBTphobies a changé de dimension dans l'action de l'État. Elle est aujourd'hui mieux structurée, davantage outillée et intégrée au quotidien des services publics, des forces de l'ordre, de la justice et de l'éducation.

Ce bilan est aussi celui d'une action déterminée face aux formes les plus brutales de la haine. En mars 2026, la ministre a signé avec les principales plateformes de rencontre, Grindr, Tinder, Happn et Bumble, une **charte d'engagement pour prévenir les guet-apens LGBTphobes**, aux côtés des associations et des forces de l'ordre. La France est ainsi le premier pays à engager une telle démarche. En 2024, les associations recensaient ce type de violences préméditées et organisées tous les quatre jours. Cette charte marque une rupture : les plateformes s'engagent désormais à prévenir, signaler et protéger.

Concrètement, cela signifie aussi **mieux former ceux qui sont en première ligne**. En 2025, 15 700 policiers et gendarmes ont bénéficié d'une formation initiale intégrant les enjeux LGBT+ tandis que 46 700 ont été sensibilisés dans le cadre de la formation continue. Les auditeurs de justice bénéficient désormais, dès leur formation initiale, d'un enseignement dédié, une avancée actée par la charte signée par la ministre et la directrice de l'École nationale de la magistrature en décembre 2025. Dans chaque département, des référents identifiés et formés assurent un accueil adapté des victimes.

La protection passe aussi par un travail en amont, pour prévenir les violences et faire évoluer les représentations. À l'école, les dispositifs ont été renforcés pour mieux identifier les situations et accompagner les équipes éducatives. Cet effort vise à agir dès le plus jeune âge, pour éviter que les discriminations et les violences ne s'installent. Il s'accompagne également d'une attention portée aux parcours administratifs, afin de les rendre plus simples, plus lisibles et plus respectueux des situations individuelles.

C'est enfin mieux ancrer l'égalité dans tous les territoires. **L'État soutient aujourd'hui 59 centres LGBT+ dans l'hexagone et en Outre-mer**, contre 34 en 2022, bien au-delà de l'objectif initial de 10 nouveaux centres : le 27 mars 2026, la ministre a ainsi inauguré le centre LGBT+ de Dijon, premier de

la région Bourgogne-Franche-Comté. En 2025, 98 comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH) se sont tenus, contre 78 l'année précédente, traduisant une montée en puissance de la coordination locale. 43 plans départementaux ont été adoptés, permettant d'adapter les politiques publiques aux réalités spécifiques de chaque territoire.

En janvier 2026, la ministre a chargé la DILCRAH d'engager la préparation du prochain plan en associant étroitement les associations et les administrations. Une première phase de consultation a permis de dresser un bilan clair et d'identifier les leviers à renforcer. Elle se poursuivra dans les prochaines semaines avec des réunions thématiques sur les priorités identifiées. L'ambition du prochain plan est claire : consolider les acquis et franchir une nouvelle étape dans l'effectivité des droits.

« Dire qui l'on est et aimer qui l'on aime n'est pas une provocation. C'est une évidence. Vivre sans se cacher n'est pas un privilège : c'est ce que la République doit garantir à chacun de ses enfants. Les LGBTphobies ne sont ni des opinions, ni des excès de langage. Ce sont des violences qui insultent, frappent, humilient et tuent encore aujourd'hui. Notre boussole est claire et elle ne vacille pas : la République combat toutes les haines, avec la même force, la même exigence, la même détermination. Elle ne hiérarchise pas les violences. Elle ne choisit pas ses combats. Elle les mène tous. C'est l'universalisme républicain. » - Aurore BERGÉ, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations